



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MISSION PERMANENTE D'ALGÉRIE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENÈVE ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES EN SUISSE**

**البعثة الدائمة للجزائر
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا**

**Déclaration de S.E.M. Lazhar SOUALEM,
Chef de la Délégation Algérienne**

**113^{ème} session
du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations**

Genève, le 1^{er} décembre 2022

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaiterait, tout d'abord, vous féliciter pour votre élection à la Présidence de la 113^{ème} session du Conseil de l'OIM et saisit cette occasion pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous les membres du Bureau, plein succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Ma délégation aimerait également souhaiter la bienvenue à la Barbade en tant que nouvel Etat membre de l'OIM.

Monsieur le Président,

La délégation algérienne remercie M. António Vitorino, Directeur général de l'OIM pour son rapport exhaustif, ainsi que pour ses efforts visant à coordonner et consolider la coopération entre les Etats membres de l'OIM.

Consciente de l'augmentation constante du nombre de migrants à travers le monde en général et sa région en particulier, l'Algérie salue la volonté affirmée de l'OIM afin de positionner l'Organisation à la hauteur des défis et des opportunités liés à la question migratoire, de façon à promouvoir une migration sûre, ordonnée et régulière.

Monsieur le Président,

Mon pays demeure engagé à renforcer la coopération qu'il entretient avec l'OIM et renouvelle sa satisfaction quant au programme d'activités conjointement mené avec le Bureau de l'OIM à Alger au cours de l'année écoulée.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que l'Algérie est constamment confrontée à des flux migratoires irréguliers, pour lesquels elle déploie des efforts colossaux et consacre des moyens humains et financiers importants. Ces déplacements, qui prennent une ampleur croissante, demeurent une source de préoccupation pour mon pays.

A ce titre, nous nous félicitons de la poursuite en 2022 du Programme d'Assistance au Retour Volontaire et au Rapatriement et des initiatives prises d'un commun accord en faveur de la protection d'un retour sûr des migrants en situation irrégulière, conduits dans le strict respect de la dignité humaine des personnes concernées et en conformité avec les engagements internationaux et les arrangements bilatéraux en la matière.

Monsieur le Président,

L'Algérie, pays d'origine, de transit et de destination de migrants, œuvre continuellement à promouvoir le vivre ensemble en paix, notamment en veillant à prévenir et à lutter contre toutes les formes de discrimination, et en garantissant les droits des migrants à travers sa Constitution et ses différents textes législatifs et réglementaires. Je souhaiterais rappeler que la résolution 72/130 de l'Assemblée générale des Nations Unies, proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix, a été adoptée à l'initiative de l'Algérie.

Mon pays continue, en outre, d'accorder une importance capitale aux actions préventives portant sur la question migratoire, en contribuant à la création de conditions propices dans des pays et des localités d'origine de migrants en situation irrégulière se trouvant en Algérie.

Face aux défis migratoires existants, exacerbés notamment par l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19 et les effets des changements climatiques sur les populations à travers le monde, la coopération régionale et internationale sur les questions migratoires s'impose comme une approche incontournable pour une gestion intelligente des flux migratoires et le développement de solutions durables, qui traitent efficacement les causes profondes de la migration.

Monsieur le Président,

L'Algérie est engagée à poursuivre sa collaboration fructueuse avec l'OIM pour identifier et développer les projets à mener conjointement sur les questions relatives à la promotion du rôle des compétences nationales à l'étranger, de l'aide au retour volontaire et au rapatriement ainsi que de la lutte contre l'exploitation et les mauvais traitements des migrants.

Je souhaiterais rappeler que l'Algérie est partie à la « Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » et œuvre au respect de ses dispositions. Ma délégation encourage les Etats membres de l'OIM qui ne sont pas parties à cet instrument à le devenir, vu l'importance des questions qu'il prend en charge.

Nous encourageons, par ailleurs, l'OIM à maintenir sa dynamique visant à garantir une meilleure protection et inclusion des migrants, à soutenir les pays exposés aux vagues migratoires et à assurer un traitement durable et préventif des causes profondes de la migration irrégulière.

Avant de conclure, **Monsieur le Président**, je tiens à réitérer la disponibilité de l'Algérie et son engagement à continuer d'œuvrer, de concert avec l'OIM et la communauté internationale dans son ensemble, pour faire face aux nombreux défis posés par les migrations internationales.

Enfin, la délégation algérienne s'associe aux déclarations prononcées par le Nigeria et l'Egypte, respectivement au nom du Groupe africain et du Groupe Arabe.

Je vous remercie.